



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'351
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 676.004
N° d'abonnement: 1096783
Page: 19
Surface: 26'248 mm²

Les produits phytosanitaires piégés par des filtres

JOCELYNE LAURENT/LA CÔTE

Rivières » Un projet pilote innovant permet de dépolluer les eaux de ruissellement des terres viticoles ou agricoles.

Malgré les efforts des agriculteurs et des viticulteurs pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires dans la lutte contre les maladies des cultures, des résidus des traitements continuent de provoquer des dégâts sur la biofaune aquatique, voire sur l'eau de boisson, lorsqu'ils rejoignent les rivières ou le Léman, par l'effet de l'érosion des sols ou par le ruissellement des eaux de pluie.

Or, une solution existe pour diminuer l'impact de ces produits néfastes à la biodiversité et à l'environnement. La collaboration entre différents partenaires – la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture (Hepia) de Genève, La Maison de la rivière à Tolochenaz, la start-up ecaVert, l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Thonon-les-Bains, la commune de Vinzel et ses viticulteurs – a permis de mettre au point un système ingénieux qui a été installé dans un ancien décanteur. Ces grands bassins en béton étaient utilisés autrefois par les vignerons pour récolter la terre et l'eau lors d'érosions. Devenus

obsolètes, ils se sont mués en auxiliaires précieux du développement durable.

Le décanteur de Vinzel accueille désormais trois murs filtrants et épurateurs biologiques qui captent et décomposent les résidus phytosanitaires amenés par ruissellement depuis les vignes.



«Entre Genève et Lausanne, il y a environ mille décanteurs»

Jean-François Rubin

Ainsi, «80% de l'eau qui se déverse dans les cours d'eau depuis les vignes passe à un moment donné dans ces décanteurs», a relevé Jean-François Rubin, président de la Fondation La Maison de la rivière, lors de l'inauguration du système à Vinzel. «Entre

Lausanne et Genève, il y en a environ 1000. On a imaginé y installer quelque chose de malin pour piéger les résidus phytosanitaires avant qu'ils ne rejoignent les rivières.»

Une fois que l'eau de ruissellement (le bassin-versant correspond à quelque 13 hectares) arrive dans le déversoir, après une première phase de décantation, elle s'écoule dans le grand bassin pour y être captée par les trois murs filtrants. La matière organique qui y est contenue capte les pesticides présents dans l'eau. Ils sont ensuite dégradés par l'activité microbienne. L'eau purifiée ressort par des drains et rejoint le milieu naturel, en l'occurrence la Dullive. Des petits bassins placés avant et après le passage de l'eau dans le décanteur permettent d'en analyser la qualité biologique. L'eau de la Dullive sera elle aussi analysée.

Le test grandeur nature va durer environ un an et permettra d'analyser dans quelle mesure ce type d'installation améliore la qualité des eaux. «C'est la première installation à cette échelle, a remarqué M. Rubin. Dans deux ans, nous devrions être en mesure de proposer ces installations aux communes intéressées.» »